



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE**

**RETROSPECTIVE KIJNO 24 - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS  
ARTISTIQUES AVEC L'ASSOCIATION ENTRE SOL ET CIEL**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay organise en 2024 une rétrospective Ladislav Kijno "Du Galet aux Etoiles" qui sera présentée à Labanque du 23 mars au 4 août 2024,

Considérant que la Chapelle Saint Pry (Béthune), la Cité des Electriciens (Bruay-la-Buissière), la Comédie de Béthune, la Maison de la Poésie (Beuvry) s'associent à cet événement par l'accueil d'oeuvres et de manifestations. La Donation Kijno située à Noeux-les-Mines participe à l'événement,

Considérant que dans le cadre de cette exposition, l'Agglomération propose une programmation culturelle destinée à tous les publics et se déroulant à la fois dans les équipements culturels et en "hors les murs" dans les communes,

Considérant que les actions proposées (spectacles, ateliers, conférences, résidences artistiques) entrent en résonance avec les messages de Kijno : invitation à explorer le monde, à dénoncer la face noire de l'Humanité, à prendre les Grands Hommes pour modèles pour agir en tant que citoyens,

Considérant que Kijno a rendu hommage à de nombreux poètes dans ses tableaux et qu'il a également travaillé avec des poètes contemporains, il est apparu intéressant de faire résonner l'oeuvre de Kijno à travers le travail d'un poète d'ici et d'aujourd'hui, Thomas Suel, chargé par l'association Sol et Ciel d'écrire un poème parlé qui sera partagé avec les publics sous forme de 4 représentations sur le territoire,

Considérant que dans le cadre de ce projet de création, Thomas Suel animerait des ateliers d'échange et de découverte au carrefour de la poésie, de la musique et des arts plastiques,

Considérant qu'en application de l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de sa signature jusqu'à la dernière représentation le 30 juin 2024 au plus tard, avec l'association Entre Sol et Ciel dont le siège social se situe à Isbergues (62330), 79 rue Pasteur, ayant pour objet l'écriture d'un poème parlé inspiré de l'oeuvre de Kijno, ses 4 représentations sur le territoire et 9 séances d'ateliers d'écriture poétique et d'arts plastiques, et ce pour un montant total de 8 500 euros nets de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** de signer un contrat de prestations artistiques d'une durée allant de sa signature à la dernière représentation le 30 juin 2024 au plus tard, avec l'association Entre Sol et Ciel dont le siège social se situe à Isbergues (62330), 79 rue Pasteur, ayant pour objet l'écriture d'un poème parlé inspiré de l'œuvre de Kijno, ses 4 représentations sur le territoire et 9 séances d'ateliers d'écriture poétique et d'arts plastiques, et ce pour un montant total de 8 500 euros nets de taxes.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .-. 7. DEC. 2023

Par délégation du Président  
Le Vice-président délégué,



**DAGBERT Julien**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : - 7 DEC. 2023

Et de la publication le : - 7 DEC. 2023

Par délégation du Président  
Le Vice-président délégué,



**DAGBERT Julien**